

CONVOCATION

Date : 20 mars 2025
Affichée le : 20 mars 2025

Nombre de conseillers :

En 39
exercice :
Présents : 25
Votants : 32
Pouvoirs : 7
Absent : 7

L'an deux mille vingt cinq, le deux avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Étaient présents : Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Thierry BROCHOT - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - Mme Najat MOUSSATEN - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohammed EL OUSTI - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Noureddine NACHITE.

LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :

0 4 AVR. 2025

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

0 9 AVR. 2025

Absents représentés

Mme SAVAS
Mme SAKHO
M. AÏT MESSAOUD
Mme ELONGUERT
Mme PEREZ
Mme M'BAYE
Mme MEHADJI

Pouvoir à Mme LAMBRE
Pouvoir à Mme TALL
Pouvoir à M. LEMAIRE
Pouvoir à Mme MEUNIER
Pouvoir à M. BROCHOT
Pouvoir à M. BOULHAMANE
Pouvoir à M. NACHITE

Absents non représentés

Mme HAMADOUC, M. ZAHRAOUI, Mme JACQUEMART, M. KA, M. LUCAS, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI.

Secrétaire de séance : Aïssata SOW

26

Création d'un nouveau parcours d'apprentissage et de tarifs associés au Conservatoire Nina Simone

■ **Rapport de présentation :**

Bérénice TALL, Conseillère Municipale

En septembre 2021, la Fondation Vareille a déployé son projet « Un violon dans mon école » au sein des écoles maternelles Pergaud et Ronsard. Depuis septembre 2023, le dispositif a été étendu aux écoles élémentaires Rabelais, Montaigne, Freinet et Macé. Aujourd'hui ce sont 164 élèves qui bénéficient de cours de violon au sein de leur l'école, accompagnés dans ce projet éducatif par la Fondation Vareille. Le projet couvre les niveaux allant de la moyenne section au CE1. Aussi, lorsqu'ils entreront en CE2, les élèves qui souhaiteraient poursuivre l'apprentissage du violon devront le faire en dehors de l'école.

Ainsi, pour permettre aux élèves de poursuivre l'enseignement du violon au sein du conservatoire, il est donc nécessaire de créer un parcours spécifique. La Fondation Vareille participera à la mise en place de ces dispositifs par le prêt du parc instrumental.

Le Conservatoire Nina Simone propose donc de mettre en place un nouveau cursus pour l'accueil de ces élèves dans des classes dites classes passerelles. Ce cursus leur permettra d'aller vers une inscription au conservatoire et de suivre un 1^{er} cycle d'enseignement spécifique. Ils poursuivront ainsi la pratique de l'instrument, tout en s'adaptant progressivement au cadre et aux formats d'apprentissages du conservatoire.

Ces classes passerelles pourront être élargies à la pratique du violoncelle, ouvrant ainsi plus de perspectives pour la poursuite d'une activité artistique aux élèves issus du dispositif.

Caractéristiques pédagogiques du cursus :

- Durée du cursus : 3 ans.
- Contenu du cursus :
 - 1^{ère} année : deux cours de 40 minutes hebdomadaires en groupes de six élèves + 45 min de formation musicale + orchestre Pizzicato
 - 2^{ème} année : deux cours de 40 minutes hebdomadaires en groupes de trois élèves + 1h de formation musicale + orchestre Pizzicato
 - 3^{ème} année : deux cours de 40 minutes hebdomadaires en groupes de deux élèves + 1h30 de formation musicale + orchestre Pizzicato

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
 Reçu en préfecture le 09/04/2025
 Publié le 09/04/2025
 ID : 060-216001743-20250409-26DEL_CM020425-DE

Tarification :

Il est proposé, selon le tableau ci-dessous, une tarification plus attractive que l'inscription en cursus habituelle, facilitant ainsi les familles socialement défavorisées à franchir le pas d'une inscription au Conservatoire :

Quotients familiaux	Tarif Classe Passerelle Tarif forfaitaire incluant la location d'instrument
Q0	80 €
Q1	100 €
Q2	120 €
Q3	140 €
Q4	160 €
Q5	180 €
Q6	200 €
Q7	225 €
Q8	250 €
Q9	275 €
Q10	300 €
Ext.	395 €

Coûts engendrés :

Sur le plan budgétaire, les violons étant prêtés par la Fondation Vareille, la ville fera l'acquisition de petits violoncelles.

Par ailleurs, pour l'année à venir, les classes de violon et de violoncelle n'étant pas au maximum des effectifs, il sera possible d'accueillir ces élèves sans besoin de temps d'enseignement supplémentaire pour les professeurs d'instruments.

Au niveau global pour l'établissement, une heure hebdomadaire de formation musicale supplémentaire sera peut-être nécessaire pour permettre une bonne organisation des cours de formation musicale et l'accueil de ces classes.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu l'avis de la commission « Culture et patrimoine historique » en date du 05 mars 2025,

Considérant le projet de création du parcours d'apprentissage du violon et du violoncelle au sein du Conservatoire Nina Simone,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote

Votants : 32	Pour : 32	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'autoriser le Conservatoire Nina Simone à créer un nouveau cursus, dénommé « classe passerelle » pour l'accueil des élèves issus du dispositif « Un violon dans mon école » dès lors qu'ils sortent de ce dispositif après la classe de CE1, selon les modalités précisées dans la présente délibération.

Article 2 : d'approuver la grille tarifaire pour ce nouveau cursus, dénommé « classe passerelle » comme indiqué ci-dessous :

Quotients familiaux	Tarif Classe Passerelle Tarif forfaitaire incluant la location d'instrument
Q0	80 €
Q1	100 €
Q2	120 €
Q3	140 €
Q4	160 €

Q5	180 €
Q6	200 €
Q7	225 €
Q8	250 €
Q9	275 €
Q10	300 €
Ext.	395 €

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le 09/04/2025
ID : 060-216001743-20250409-26DEL_CM020425-DE



Article 3 : d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tous les documents y afférents.

CREIL, le
Pour extrait certifié conforme,

09 AVR. 2025

Sophie DHOURY-LEHNER

Aïssata SOW



Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ACSQ
Chargée du Projet de Territoire

La secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 09/04/2025



ID : 060-216001743-20250409-26DEL_CM020425-DE